



Route de Chêne 43f
1208 Genève

Genève, le 23 août 2019

Communiqué de presse

Maison du jeu de l'Arc : pas de massacre !

Ce jour les associations « Sauvegarde Genève » et « Contre l'enlaidissement de Genève » ont organisé une conférence de presse et une visite du quartier des Allières. Ces associations s'opposent à la réalisation d'un plan localisé de quartier (PLQ) qui implique la démolition de la Maison du Noble Exercice de l'Arc (NEA) et l'abattage d'un certain nombre d'arbres sur cette propriété. Le NEA souhaite apporter quelques précisions à ce sujet.

Articles, courriers des lecteurs et réseaux sociaux se sont agités ces dernières semaines autour de cette démolition. Erreurs et imprécisions ont été relayées à cette occasion. Il nous importe de rectifier certaines d'entre elles et d'apporter quelques éclaircissements.

Contrairement à ce qui a été souvent écrit ou dit, le NEA n'a pas vendu sa maison. Il conserve la propriété du terrain sur lequel vont être construits en droit de superficie des logements dans le cadre du Plan localisé de quartier des Allières. Cela a permis au NEA d'acquérir en 2016 la Maison Auriol (cf TDG du 27.10.2017) à Choully pour y installer son siège après le départ des Allières et après plus d'un siècle de présence. Cela permet aussi de rénover cette bâtisse de 1828, inscrite elle à l'inventaire, pour des coûts de l'ordre de 1.5 millions de francs. Cette maison était en vente depuis de nombreuses années et son état se dégradait rapidement. Les travaux qui ont commencé ces jours-ci doivent lui redonner un éclat digne de ce joyau du patrimoine genevois qui accueillera également des éléments préservés de la Maison de l'Arc des Allières (parquets, portes, cheminée etc.). Cette installation à Choully permettra aussi de mettre en valeur et de compléter le patrimoine boisé dont dispose la propriété, notamment par la plantation d'arbres en compensation des pertes occasionnées par le départ des Allières.

C'est donc dire si le NEA, contrairement à ce qui a pu être dit, est intimement attaché à la préservation du patrimoine genevois dont il est un acteur depuis 1444, tout comme il l'est à la qualité de notre environnement. Le départ des Allières ne se fait pas dans la joie, mais répond à des considérations pratiques. Il n'était pas envisageable de maintenir la Maison de l'Arc et son activité de tir à l'arc dans un environnement à terme aussi construit. Cela étant, le NEA en s'installant à Choully est certain d'assurer son avenir, en valorisant un autre objet du patrimoine jusque-là en péril, et en contribuant également à donner un éclat nouveau à cette partie de notre territoire. De cela, le NEA se réjouit.

Le NEA rappelle enfin que cette démolition intervient après que l'ensemble des procédures prévues par la loi ont été respectées et que les diverses oppositions qui se sont manifestées, notamment par la forme juridique, ont été traitées et rejetées.

Noble exercice de l'Arc
<https://www.nea-geneve.ch>

Personne de contact : Christophe Genoud, Commandeur, commandeur@nea-geneve.ch, 079 388 78 95